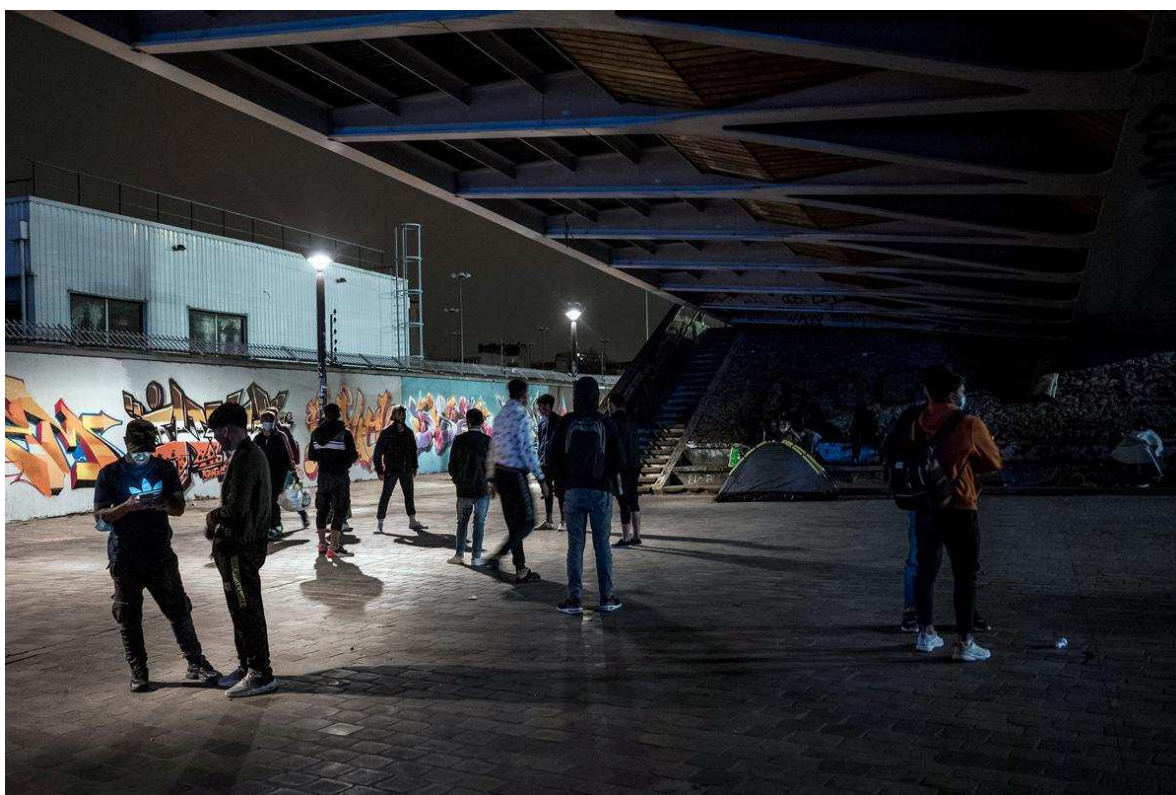


Idées

Sans-papiers : des existences sans cesse sur le qui-vive

Après une enquête de plusieurs années auprès d'une quarantaine de sans-papiers, l'anthropologue Stefan Le Courant raconte ces vies façonnées par la crainte de l'arrestation ou de la dénonciation. La politique de contrôle migratoire ne s'exerce pas uniquement aux frontières, elle œuvre au cœur de la cité.

Par Nicolas Celnik



Des migrants afghans sous un pont à la Porte de Pantin, à Paris, le 17 août. - Photo Albert Facelly

La peur des étrangers a hanté la campagne présidentielle mais on élude systématiquement une question quand on aborde ce sujet : de quelle peur parle-t-on ? De celle ressentie envers les étrangers, ou de celle ressentie par les étrangers ? Dans *Vivre sous la menace. Les sans-papiers et l'Etat* (Seuil, 2022), Stefan Le Courant, chargé de recherche au CNRS, explore la deuxième option grâce à un travail de terrain mené plusieurs années durant au côté de personnes en situation irrégulière. Si les effets des politiques migratoires sur les populations immigrées ont déjà été étudiés dans de nombreux travaux universitaires, l'enquête, grâce à des récits de première main du vécu des sans-papiers, apporte un éclairage nouveau et stimulant, qui laisse à penser que les politiques migratoires ont des effets contreproductifs.

Commençons donc par le récit : au travers des témoignages se dessine une multitude d'existences

sans cesse sur le qui-vive, qui vivent «sous la menace» d'une interpellation aux conséquences souvent imprévisibles. On écoute ainsi un Malien en gourmander un autre, fraîchement arrivé et qui arbore fièrement un bracelet aux couleurs du Mali, parce que ce bracelet est un «signe extérieur d'extranéité» - un élément qui autorise, depuis 1986, les policiers à cibler arbitrairement certaines personnes pour effectuer des contrôles d'identité. On comprend aussi que la menace se cache dans le détail quand M. Sissoko raconte qu'avant de s'engouffrer dans une bouche de métro, il *«regarde toujours avant pour voir les chaussures, [il] reconnaît les chaussures des policiers, c'est facile elles sont noires et montent un peu»*. Ce que redoutent ces sans-papiers, qui sont pour beaucoup des travailleurs en attente de régularisation, c'est qu'une interpellation conduite à une arrestation, puis à une mise en rétention. La rétention administrative, souvent dans des locaux inconfortables qui n'ont pas été conçus à cet effet, risque de leur faire perdre leur emploi ou leur logement, auquel cas il faut tout recommencer à zéro.

confrontation quasi-permanente

Plus qu'ils ne vivent sous la menace, les sans-papiers vivent avec la menace, dans une confrontation indirecte et quasi-permanente avec les forces de l'ordre. S.Bâ raconte, par exemple : *«Ça fait dix fois ils m'ont arrêté et c'était la deuxième fois que je faisais le centre de rétention. La première fois c'était Vincennes. Il y a aussi Choisy-le-Roi, Cachan, Villepinte et Orly. J'ai fait deux fois à Bobigny aussi. A Créteil, comme c'est le central, j'ai fait deux fois là-bas.»* Et d'en conclure : *«On fatigue les gens pour rien.»*

Ce sentiment que l'on fatigue les gens pour rien pourrait s'expliquer par la manière dont s'est construite la politique migratoire de la France. C'est, écrit Stefan Le Courant, *«l'histoire de l'instauration progressive d'un régime de privation de liberté spécifique aux étrangers»*. A le lire, on a surtout l'impression d'une série de décisions prises indépendamment les unes des autres qui conduisent à cette situation presque par accident. Avant les années 80, contrôler les migrations ne passait pas par un enfermement systématique des personnes en situation irrégulière. Le cadre légal qui se définit à partir de 1981 devient de plus en plus punitif : la privation de liberté, limitée à sept jours en 1981, est depuis 2019 fixée à quatre-vingt-dix jours. Pourtant, *«l'enfermement n'est pas une fin en soi, la rétention n'est en théorie qu'un moyen au service de l'expulsion»*, note le chercheur. D'ailleurs, les expulsions ne concernent que rarement des personnes soupçonnées de présenter une menace à l'ordre public, qui pourraient faire l'objet d'une décision judiciaire (interdiction du territoire français), et sont bien plus souvent fondées sur des mesures administratives (obligation de quitter le territoire français). Quant à la démarche pour obtenir la régularisation, elle est une quête souvent incompréhensible, dans laquelle *«le droit n'est pas un guide toujours fiable»* et où deux personnes dans des situations similaires seront souvent traitées différemment.

Cette «menace» s'intensifie pourtant au fil des ans, dopée par une «politique du chiffre» qui incite les agents de terrain à se conformer à des objectifs fixés de manière arbitraire et, semble-t-il, plus ou moins à l'aveugle : *«Quand les chiffres orientent ainsi l'action, note Le Courant, ce qui n'est pas évaluable est évacué du débat public. L'utilité de la politique cesse d'être interrogée au profit d'une*

focalisation sur des instruments techniques à déployer pour accroître son efficacité.»

«On construit un problème»

Et cette question de l'efficacité est l'un des éléments les plus originaux et les plus intéressants soulevés par l'enquête de Stefan Le Courant : pour lui, loin d'inciter les sans-papiers à quitter la France, les politiques répressives les retiennent sur le territoire. Bon nombre des interlocuteurs de l'anthropologue lui confient venir dans l'espoir de travailler quelques années, mettre de l'argent de côté, puis repartir au pays. Mais les précautions à prendre, les déboires liés aux arrestations et enfermements, et le climat ambiant qui découle de cette pression, font que le séjour se prolonge parfois plusieurs dizaines d'années avant de pouvoir atteindre cet objectif. M. Conté raconte pourquoi son cousin, expulsé de France, a souhaité y retourner et s'est noyé lors de la traversée en bateau : *«Qu'est-ce qui l'a poussé à revenir en Europe ? Prouver aux gens qu'il n'était pas un fainéant.»* Comment utiliser cette enquête pour penser les questions migratoires ? Stefan Le Courant préfère se montrer prudent sur ce sujet, mais rappelle un paradoxe : *«Ces discours créent une peur du migrant auquel les politiques vont répondre par une politique répressive, nous explique-t-il. On construit un problème que l'on se propose de résoudre.»*

Surtout, l'anthropologue insiste sur un point : penser la migration uniquement à l'aune des expulsions est une manière pour des Etats qui ont perdu tout contrôle sur les flux de capitaux, de biens et de services qui transitent dans une société mondialisée, de se donner l'impression qu'ils ont encore un pouvoir. Si l'on souhaite vraiment construire une politique migratoire, il faut selon lui garder en tête que *«ces questions, comme pour l'écologie, ne peuvent pas être traitées de manière ponctuelle : cela implique de revoir en profondeur le régime frontalier contemporain.»*

Autrement dit, on ne peut penser le contrôle de la migration sans prendre en considération le logement, le travail, l'économie, etc. En somme, une approche globale qui pourrait ouvrir un débat de société, plutôt qu'une course aux dispositifs policiers.